

Règlement officiel concours

Déroulement du concours :

Pour la 1ère partie, la détermination des équipes qui se rencontrent s'effectue par tirage au sort avec comme seule règle d'éviter de faire se rencontrer 2 équipes de la même société.

Pour les 2ème et 3ème parties, la détermination des équipes qui se rencontrent est définie de la manière suivante :

- par tirage au sort (en respectant la règle gagnant contre gagnant)

En cas de nombre impair d'équipes, l'équipe qui sera d'office sera tirée au sort (une même équipe ne pourra jamais être d'office que sur une seule partie).

Conformément au règlement de la FFSB, une équipe d'office héritera d'un score de 13 points faits contre 7 points laissés

Le jeu sur lequel les équipes jouent est également tiré au sort de manière à ce qu'une équipe ne joue pas 2 fois sur le même jeu

Classement final

Le classement final du concours s'effectuera conformément au règlement de la FFSB dans l'ordre de priorité décroissant suivant :

- **1er critère : plus grand nombre de parties gagnées**
- **2ème critère : plus grand nombre de points faits**
- **3ème critère : plus petit nombre de points laissés**

Critères complémentaires si égalité sur les critères précédents :

- dans le cas où l'égalité ne concerne que des équipes qui se sont rencontrées, priorité à l'équipe ayant gagné cette rencontre
- plus faible écart sur partie perdue
- plus grand écart sur partie gagnée

nb : en cas d'égalité après application de ces règles, avantage sera donné à l'équipe ayant joué ses 3 parties sur celle ayant eu un tirage d'office et, en dernier ressort, un tirage au sort départagera les éventuels ex-aequo